

Mairie de LAHAS

Au village
32 130 LAHAS

Téléphone : 05 62 62 35 13
Messagerie : contact@lahas.fr
Site web : www.lahas.fr

Permanence : lundi et vendredi,
de 13h30 à 17h30



Premier rang, de gauche à droite :

Muriel LEBOURGEOIS, Thierry BIRAN (premier adjoint), Gérard FAURÉ (maire), Jeanine LAÏRLE, Marie-Josée DARRÉ (deuxième adjointe).

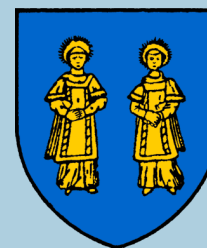
Deuxième rang, de gauche à droite :

Laure COSTANTINI, Nicolas DESTIEUX, José SIMORRE, Pierre DANOS (troisième adjoint), Éric MENON, Yves-Marie CORFA.

Les commissions

Commissions externes		Commissions internes	
Syndicat d'électrification	P. Danos, N. Destieux	Agricole	G. Fauré, Y.M. Corfa, T. Biran
Syndicat des eaux (Barousse)	M. Lebourgeois, J. Laïrle, L. Costantini, E. Menon	Bâtiments	M.J. Darré, Y.M. Corfa, E. Menon
Vallée de Gimone	J. Simorre, Y.M. Corfa	Communication	P. Danos, L. Costantini, J. Laïrle
SICTOM	G. Fauré, Y.M. Corfa	Voirie	T. Biran, M. Lebourgeois, J. Simorre
Pays Porte de Gascogne	M. Lebourgeois, L. Costantini		

LAHAS



Compte rendu municipal 2017

Le mot du Maire

Petit à petit, Lahas change.

En 2017, nous avons pu réaliser quelques investissements afin d'améliorer la physionomie de la commune. Ces évolutions permettent d'une part de se mettre à jour vis-à-vis de la loi et d'autre part de maintenir le dynamisme de rénovation du patrimoine communal.

Les efforts se sont portés autour du cimetière. Les aménagements réalisés permettront de répondre aux nouvelles attentes des administrés. Pour autant, il nous reste encore beaucoup de choses à réaliser dans ce secteur patrimonial. À ce jour, rien n'a été entrepris dans l'ancienne école mais nous restons vigilants.

Le service proposé par la mairie évolue. Par exemple, les formalités d'obtention de la carte d'identité ne sont plus de notre compétence. Par contre, nous traiterons désormais le service du PACS. Nous restons disponibles pour vous ac-

compagner dans vos démarches administratives même si nous pouvons aussi rencontrer quelques difficultés au hasard de bugs informatiques ou bien encore d'un réseau à la qualité douteuse.

Certains d'entre vous ont pu remarquer la disparition de petits points de collecte des ordures ménagères. Il s'agit pour le SICTOM de sécuriser le travail de ses agents mais aussi de permettre quelques économies. D'après ce qui filtre des dernières réunions, la collecte va tendre à se centraliser dans le futur.

Le changement peut générer quelques inquiétudes. Ces dernières créent à leur tour des tensions et fragilisent le dialogue entre communes et au sein de notre propre campagne. Les problèmes arrivent alors plus vite que nous ne pouvons l'imaginer. Si vous rencontrez des difficultés, n'hésitez pas à nous en faire part,

nous tâcherons de trouver des solutions amiables et de bon sens.

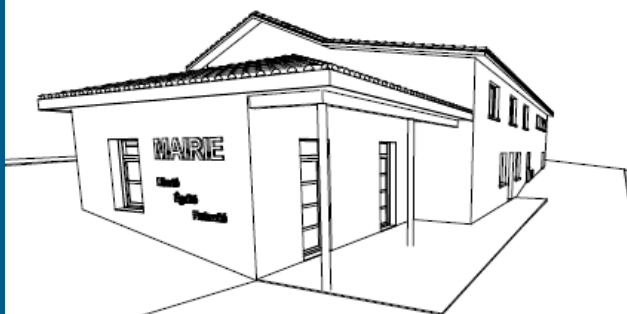
Année après année, nous ne cessons d'affirmer notre attachement au vivre ensemble. C'est la clé de voûte de notre village. Nous adressons de chaleureux remerciements à vous tous qui, par vos actes, ont participé à l'épanouissement de notre petit village et ses alentours.

Le conseil municipal et moi-même vous invitons à poursuivre vos efforts utiles à Lahas et vous souhaitons une bonne et heureuse année 2018.

Gérard FAURÉ



La vie du Conseil Municipal



Dessin en perspective de la future mairie.

Le Conseil Municipal s'est réuni à six reprises cette année.

Les travaux de mise en accessibilité des ERP (établissements recevant du public) sont toujours des sujets demandant

une attention particulière.

Un contrat de maîtrise d'œuvre avec un architecte de Samatan (M. Marc TOMASIN) a été signé en fin d'année afin de finaliser la mise aux normes des toilettes et de la cuisine de la salle des fêtes. Il s'accompagne d'un projet plus ambitieux de déplacement de la mairie dans la partie basse de la salle, avec création d'une extension pour le bureau du secrétariat et les archives.

La création d'une place de parking pour personnes à mobilité réduite est également prévue au cimetière.

Lahas a accueilli la réunion du conseil communautaire de la 3CAG le 28 mars, nous avons organisé la réunion et le repas qui s'en est suivi.

Comme l'an passé, des travaux d'élagage ont été entrepris par les membres du conseil municipal au village (presbytère et talus de la salle des fêtes).

« Un contrat de maîtrise d'œuvre a été signé. »

Résumé du budget : recettes

Chapitres		Désignation	Réalisé 2017
Investissement	10	Dotations, fonds divers	3 733,24 €
	13	Subventions d'investissement	9 159,01 €
		<i>Total investissement</i>	12 892,25 €
Fonctionnement	001	Excédent d'investissement reporté	33 540,56 €
	70	Produits de services	869,25 €
	73	Impôts et taxes	69 019,20 €
	74	Dotations et participations	75 634,00 €
	75	Autres produits de gestion courante	8 322,52 €
		<i>Total fonctionnement</i>	187 385,53 €
		<i>Excédent cumulé 2016</i>	199 114,10 €
		<i>Total général</i>	399 391,88 €

Les paniers Terra-Ferma

Terra Ferma est une association d'insertion sociale et professionnelle qui produit et vend des légumes bio, locaux et solidaires à Castillon-Savès.

Après une adhésion annuelle de 25 €, des paniers à 10 € ou 15 € sont vendus et livrés tous les vendredis après-midi à la mairie. Ils sont constitués de 4 à 6 légumes de saison, principa-

lement produits dans le jardin de Castillon-Savès.

Pour tout renseignement, consultez le site www.jardindeterraferma.fr

Invitation vœux 2018

Nous vous donnons rendez-vous à la salle des fêtes le dimanche 14 janvier 2018 à partir de 15h pour la présentation des vœux du Conseil Municipal.



Retour sur les vœux 2017.

Retrouvez toutes les actualités de la commune sur notre site internet à l'adresse www.lahas.fr

Vivre ensemble

Le Comité des Fêtes En Campagne a placé cette année la fête des voisins sous le signe des enfants.

Le 21 mai, après le traditionnel repas partagé, les jeunes ont pu participer à un atelier cirque conduit par un animateur du Pop Circus, association auscitaine.

Boule, rouleaux américains, pédalètes, balles, mas-

sues, autant d'objets qui ont permis de découvrir l'équilibre et le jonglage.

Quant aux plus grands, ils se sont contentés de rester spectateurs, en

s'adonnant à des jeux de cartes moins risqués.



Les ateliers cirque installés devant le préau de l'ancienne école.

« Des moments conviviaux proposés par le Comité des Fêtes en Campagne. »

Fête locale



Les cuisiniers aux grillades.

La fête du village s'est déroulée cette année les 12 et 13 août 2017.

Malgré une semaine météorologiquement agitée, le beau temps espéré était au rendez-vous le samedi. Il a permis de déplacer le lieu des festivités en plein air, sur le parking de la mairie.

Les grillades ont été appréciées par les 120 convives, de même que le reste du repas et la soirée animée qui s'est poursuivie une partie de la nuit.

Le dimanche, une randonnée a regroupé une vingtaine de marcheurs, ils ont partagé ensuite une auberge espagnole.



Les tables prêtes pour le repas, la sono en place pour la soirée animée.

Résumé du budget : dépenses

Chapitres	Désignation	Réalisé 2017
Investissement	21 Immobilisations corporelles	15 502,86 €
	Total investissement	15 502,86 €
Fonctionnement	011 Charges à caractère général	16 768,87 €
	012 Charges de personnel	21 175,38 €
	014 Atténuation de produits	28 510,45 €
	65 Autres charges de gestion courante	42 503,49 €
	67 Charges exceptionnelles	291,63 €
	Total fonctionnement	109 249,82 €
Total général dépenses		124 752,68 €

« Nous clôturons 2017 avec un excédent cumulé d'environ 274 000 €... »

Quelques commentaires...

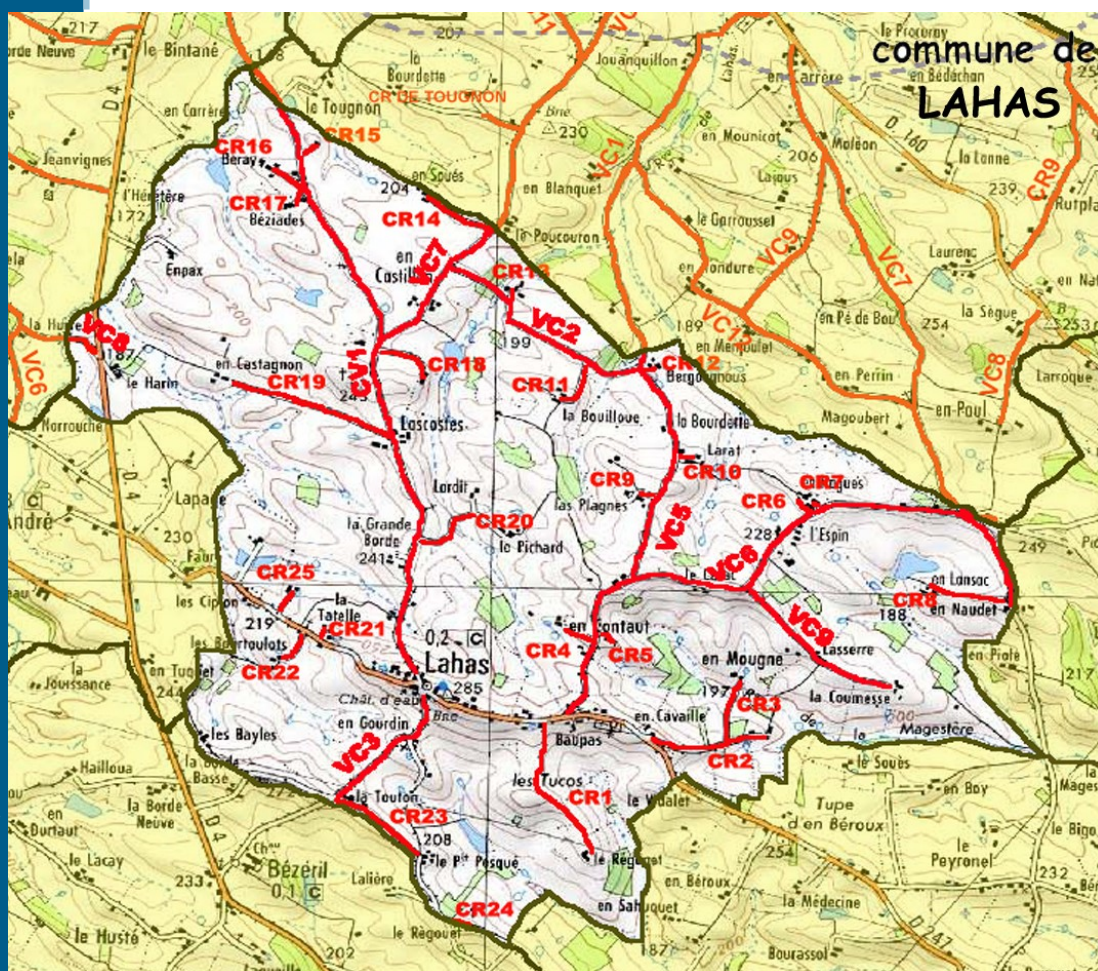
Ce résumé fait apparaître les grandes lignes du budget de la commune.

En recettes d'investissement, le chapitre 10 concerne le fonds de compensation TVA et la taxe d'aménagement (perçue sur les nouvelles constructions). Le chapitre 13 comprend la subvention d'équipement et la participation pour voies et réseaux (investissement fait par la commune pour l'aménagement des terrains constructibles, dont une

partie est récupérée à chaque vente de terrain). souhaitez obtenir sur ce budget.

Au chapitre 21 des dépenses, nous trouvons l'aménagement du cimetière pour 14 284,22 € TTC. Des stores ont été placés à la mairie pour un montant de 328,14 € TTC et l'équipement informatique renouvelé pour un montant de 890,50 € TTC.

Nous restons à votre service pour toute précision complémentaire que vous



« En 2017, la voirie de la commune n'a fait l'objet que d'un traitement d'appoint. »

En 2017, la voirie de la commune n'a fait l'objet que d'un traitement d'appoint.

La VCI (du pont de la Marcaoue jusqu'au lieu-dit Tuco), la VC5 (du lieu-dit Larat à Emmouchire) et la VC7 (à En Soues) ont été resurfacées, soit environ

2,5 km de voie.

En ce qui concerne les panneaux de signalisation, des erreurs ont été commises par la 3CAG sur notre commune et sont en cours de régularisation.

Durant la première
quinzaine de décembre,
nous avons rebouché

quelques nids de poule avec de l'enrobé à froid. Il reste quelques points à traiter d'ici le printemps 2018.

Couverture Internet très haut débit



Les travaux pour le déploiement du haut débit par Gers Numérique se sont achevés, le raccordement à la fibre optique du Sous Répartiteur de Montiron a été réalisé en mars. Les opérateurs ont installé leurs équipements actifs dans le nouveau Nœud de Raccordement des Abonnés et la fibre optique de Gers Numérique a été mise à leur disposition en avril.

Les habitants du secteur Nord-Ouest de la commune ont été invités à contacter le Fournisseur d'Accès Internet de leur choix afin de réaliser la migration vers le haut débit (par la

ligne téléphonique)
pour une connexion
autour de 8 Mbit/s.

Avec ce dernier raccordement (investissement de 139 000 € financés par Gers Numérique, qui regroupe le Conseil Départemental et les communautés de communes du Gers), l'ensemble de la commune est raccordée à un NRA alimenté par fibre optique : Bézéril pour le Sud de la commune, Maurrens pour le Nord Est et Montiron pour le Nord Ouest. Les débits sont cependant liés à la longueur de la ligne téléphonique qui sépare l'habitation du NRA. Si les débits s'avèrent inférieurs aux 8 Mbits/s, la solution du wifi de Gers Numérique est envisageable (raccordement via le châ-

teau d'eau de Lahas et les opérateurs Alsatis ou Ozone). Enfin, il est également possible de bénéficier d'une subvention pour l'achat et l'installation par un professionnel d'un kit satellite : après une franchise de 150 € laissée à la charge de l'abonné, la subvention versée par Gers Numérique peut atteindre 400 €.

Contrairement à ce qui nous avait été indiqué au préalable, le trajet de la fibre optique de Bézéril à Noilhan ne s'est pas fait en longeant la VC3 et la D247. Les travaux d'enfouissement le long de la VC3 réalisés en 2016 concernaient le réseau de l'opérateur Orange.

« Les travaux de raccordement de la fibre optique se sont achevés en 2017. »

Aménagements cimetière

Les aménagements prévus en 2016 ont été réalisés en 2017 au cimetière par l'entreprise DELPHINI : un dépositoire de deux places, un columbarium de trois cases pouvant contenir chacune deux urnes et un jardin du souvenir. Un ossuaire a également été placé à l'Ouest du cimetière.

Les redevances pour le columbarium ont été votés lors du dernier conseil mu-

municipal : 350 € pour 15 ans,
450 € pour 30 ans et 650 €
pour 50 ans.



Les aménagements Nord du cimetière.